

Ecrit par le 23 juillet 2024

(vidéo) Le Ventoux à l'honneur du 20h de TF1

Pour ceux qui l'auraient loupé, demain, il y aura tout juste une semaine que le Ventoux aura eu les honneurs du journal télévisé du 20h de TF1. La première chaîne a ainsi consacré un reportage de plus de 6mn au géant de Provence. « Entre Alpes et Vaucluse », la montagne solitaire permet ainsi de découvrir les cyclistes qui sont de plus en plus à le gravir, le chantier de réaménagement de la partie sommitale, sa station de ski, sa faune et ses paysages dans le sillage du jeune photographe [Lenny vidal](#), son merchandising, [l'huile d'olive du moulin du Comtat](#) à Caromb ainsi que [les instruments du facteur de flûtes Philippe Bolton](#) à Villes-sur-Auzon.

Le Ventoux et le Comtat Venaissin semblent séduire les rédactions des JT nationaux puisqu'il y a quelques semaines, c'est le journal de 13h de France 2 qui a consacré [un reportage à la redynamisation du cœur de ville de Carpentras](#).

Voir la vidéo : <https://www.tf1.fr/tf1/jt-20h/videos/mont-ventoux-les-secrets-dun-geant-25699636.html>

10 000 masques pour les écoles primaires des communes de la Cove

Ecrit par le 23 juillet 2024



La **Cove** et ses 25 communes membres ont fait une commande groupée de 10 000 masques pour la protection des élèves dans les écoles primaires.

Il s'agit de masques en tissu fabriqués en France et homologués par l'État. Légers, les masques facilitent la respirabilité pour les jeunes enfants en réponse au souci exprimé par les parents d'élèves. Pourvus d'élastiques ajustables derrière les oreilles grâce à un système de perles, les masques sont lavables et réutilisables 50 fois. A noter que chaque écolier bénéficiera de 2 masques.

Les communes concernées : Aubignan, Le Barroux, Le Beaucet, Beaumes-de-Venise, Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Caromb, Carpentras, Crillon-le-Brave, Flassan, Gigondas, Lafare, Loriol-du-Comtat, Malaucène, Mazan, Modène, La Roque-Alric, La Roque-sur-Pernes, Saint-Didier, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Pierre-de-Vassols, Sarrians, Suzette, Vacqueyras et Venasque.

Continuité des services de la Cove

Ecrit par le 23 juillet 2024



Avec la crise sanitaire du Covid-19, la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin ([Cove](#)) s'adapte aux contraintes sanitaires tout en assurant la continuité des services. Ainsi, l'accueil physique et téléphonique est assuré à l'Hôtel de la Cove aux horaires habituels. Concernant la gestion des déchets, les tournées de collecte ordures ménagères et tri sélectif, la collecte des encombrants et le broyage à domicile sont maintenus. De même, les déchetteries et la composterie sont ouvertes sur les plages horaires habituelles. Le réseau Trans'Cove fonctionne normalement. Le marché horticole et pépinières du vendredi est maintenu selon le protocole sanitaire renforcé en vigueur lors du précédent confinement.

Côté petite enfance, les Relais assistants maternels (RAM) annulent les ateliers d'éveil destinés aux assistants maternels et enfants alors que les rendez-vous administratifs sont maintenus. Par ailleurs, les crèches restent ouvertes dans le respect des protocoles en vigueur et les rendez-vous de pré-inscriptions sont maintenus. Pour les Lieux d'accueil parents-enfants (LAEP) maintien des accueils avec limitation à 4 familles simultanément à Carpentras mais pas d'accueil pour le moment à Malaucène. Enfin, l'ensemble des animations culturelles est annulé, y compris le Festival des soirées d'automne, alors que le kiosque itinérant des 'Rendez-vous de la Cove' sur les marchés des communes est suspendu.

Carpentras : Jacqueline Bouyac à la rencontre des maires de la Cove



Conformément aux engagements qu'elle a formulés lors de son élection en juillet dernier, Jacqueline Bouyac, présidente de la [Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove), vient d'entamer des visites dans les communes pour aller à la rencontre des maires et des élus de l'intercommunalité. Annonçant vouloir faire de la proximité une priorité, ces rencontres vont être l'occasion d'échanger sur les synergies à développer entre la Communauté d'agglomération et les

Ecrit par le 23 juillet 2024

communes et de conforter la place centrale des communes et des élus au sein de la Cove. Jacqueline Bouyac s'est déjà rendue à Sarrians, Suzette, La Roque-sur-Pernes, Vacqueyras, Le Beucet, Le Barroux, Malaucène et La Roque-Alric.

Commémoration : Mazan effacé du souvenir ?

Invité par le maire du Beucet à assister à la cérémonie en mémoire [des fusillés du 2 août 1944](#), Georges Michel, premier adjoint devait représenter Louis Bonnet, maire de Mazan, lors de cette commémoration où l'élu devait déposer une gerbe au nom de la municipalité. Une présence qui n'a pas semblé au goût d'une association présente qui lui aurait signifié qu'il n'était pas prévu qu'un élu de Mazan participe à ce dépôt de gerbes. Un refus manifestement justifié par l'appartenance politique de Georges Michel, délégué départemental adjoint du RN (rassemblement national) en Vaucluse.

« De quel droit se permet-on ainsi de juger le choix des Mazanais le 28 juin dernier ?, s'insurge Louis Bonnet qui assure que l'on aurait expliqué à son 1^{er} adjoint que ce 'boycotte' était dû aux « résultats des élections municipales à Mazan ».

Signalement au procureur de la République

« Ces propos sont bien sûr une insulte à Georges Michel, élu municipal, chevalier de la Légion d'honneur, colonel en retraite qui a servi durant 31 ans sous notre drapeau de façon exemplaire. Ces propos sont enfin une insulte à Mazan, aux Mazanais et aux Mazanaises », poursuit le maire qui « rappelle que le Code pénal proscrit les discriminations entre les personnes à raison de leurs opinions politiques. Ce grave incident fera l'objet d'un compte rendu à monsieur le préfet de Vaucluse et d'un signalement au procureur de la République. »

Des désaccords avec la Cove

La présence de deux élus RN dans au sein de la nouvelle majorité municipale de Mazan ne semble pas entraîner des blocages que lors des manifestations du souvenir. Il y a quelques jours, l'élection des 12 vice-présidents de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) et 6 conseillers délégués avait déjà donné lieu à des désaccords avec Mazan notamment.

Le successeur d'Aimé Navello à la tête de cette commune de près de 6 000 habitants avait alors reprochait que « pour la première fois sa commune, deuxième ville en taille avec Sarrians au sein de l'agglomération, ne participe pas à l'exécutif de cette collectivité. »

Ecrit par le 23 juillet 2024

De son côté, la nouvelle présidente de l'intercommunalité, la conseillère régionale LR (Les Républicains) Jacqueline Bouyac avait précisé que « Mazan n'était pas exclue » et que son maire « pouvait participer à toutes les commissions qu'il voulait. »

Claire Trembley devient la directrice de cabinet de la présidente de la Cove

Ecrit par le 23 juillet 2024



Jusqu'alors directrice de la communication de la [Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin \(Cove\)](#), [Claire Trembley](#) devient directrice de cabinet de Jacqueline Bouyac, la nouvelle présidente de l'agglomération. Cette dernière vient, en effet, d'être [la première femme à être désignée à la tête l'intercommunalité du Comtat](#). Elue sur la liste de Serge Andrieu le maire divers gauche de Carpentras, conseillère régionale LR déléguée aux Parcs naturels régionaux, Jacqueline Bouyac a ainsi obtenu 44 voix contre 8 pour le candidat RN Bertrand de la Chesnais et 6 pour François Ille, l'actuel maire du Beaucet.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Pour sa part, Claire Trembley, qui a été notamment à l'origine de la création fin 2012, avec [Philippe Debondue](#) (alors 'dircom' de la ville d'Avignon aujourd'hui directeur de cabinet et de la communication de la ville de Nîmes) et Monique Ducasse (alors dircom du Département de Vaucluse et maintenant dircom de celui de l'Hérault) du [Cercle des Dircoms de la Méditerranée](#) dont elle est la présidente depuis 2015, conserve ses fonctions à la direction du service communication de la Cove.

Carpentras : Jacqueline Bouyac prend la présidence de la Cove



Une femme à la tête de l'agglomération, une première dans l'histoire de la [Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin \(Cove\)](#). Succédant à Guy Rey l'ancien maire d'Aubignan, [Jacqueline Bouyac](#) a été élue

Ecrit par le 23 juillet 2024

présidente de l'intercommunalité par les 60 élus communautaires des 25 communes du territoire. Elue sur la liste de Serge Andrieu le maire divers gauche de Carpentras, conseillère régionale LR déléguée aux Parcs naturels régionaux, Jacqueline Bouyac a ainsi obtenu 44 voix contre 8 pour le candidat RN Bertrand de la Chesnais et 6 pour François Ille, l'actuel maire du Beaucet.

Lors de sa prise de fonction, Jacqueline Bouyac a émis le souhait d'une Cove « où toutes les communes seront sur un pied d'égalité. » Dévoilant les grands axes de sa mandature, la nouvelle présidente a annoncé « vouloir faire du développement économique une priorité, notamment en ces temps difficiles de crise sanitaire », mettre l'accent sur la transition écologique « par le biais d'actions concrètes adaptées au territoire comme la rénovation énergétique des centres-bourgs, le développement du co-voiturage et des pistes cyclables », et faire de la Cove « une agglo de proximité qui doit renforcer le pouvoir des maires à l'échelle communale. » Le 21 juillet, un deuxième conseil communautaire sera dédié à l'élection des conseillers qui siègeront aux côtés de la présidente.

Mazan : rénovation des façades avec Soliha 84

Ecrit par le 23 juillet 2024



A l'occasion de son dernier conseil municipal, la commune de Mazan vient de renouveler le partenariat la liant avec l'association Soliha 84 habitat et territoires (ndlr : anciennement Habitat et développement de Vaucluse). Cette convention déjà renouvelée en 2018, achevée en fin mars dernier, permettant à la structure associative d'assurer les missions d'animation d'un Point information amélioration de l'habitat ancien et de suivi de l'opération façades.

Cet accord s'inscrit dans la volonté de la commune de poursuivre la revitalisation et la valorisation du bâti ancien en complément des interventions de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) dans le cadre de son Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah).

Pour l'opération façades, le nombre prévisible de façades subventionnables serait de 5 par an, pour un montant correspondant à 30% du montant des travaux, plafonnés à 2 000 € maximum par façade. Par ailleurs, concernant le Point Information la rémunération de Soliha 84 comprendra une partie fixe qui s'élèvera à 450 € par trimestre et une partie variable qui s'élèvera à 200 € par dossier de demande de subvention déposé (hors OPAH Multisite).

Ecrit par le 23 juillet 2024

Carpentras : le centre ancien se refait une beauté

La [Ville de Carpentras](#), en association avec [la Cove \(Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin\)](#) s'est lancée dans la lutte contre l'habitat dégradé et la vacance des logements depuis 2011 avec le Programme national des quartiers anciens dégradés (PNRQAD).

La ville, tout un programme

Ce programme, initié par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru) et piloté par la ville de Carpentras, prévoit la création de plus de 100 nouveaux logements -regroupés au sein de 6 îlots de bâtiments- grâce à des opérations de réhabilitation ou de démolition/reconstruction. Le PNRQAD permet également la réalisation d'équipements publics et la réhabilitation de commerces. Concernant le volet de l'habitat privé, une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) a été conduite par la Cove de mai 2013 à juillet 2019 dans le cadre du PNRQAD.

Accompagner les propriétaires

Cette opération permet d'accompagner des propriétaires dans leurs travaux de réhabilitation de logements grâce au versement de subventions. Près de 120 dossiers ont été déposés dans le cadre de cette OPAH-RU, soit un peu plus d'1/5^e des bâtiments repérés comme étant en mauvais et très mauvais état. Cette réhabilitation a concerné 108 logements de propriétaires bailleurs et 8 logements de propriétaires occupants, accompagnant également, 4 syndicats de copropriétés pour la réhabilitation des parties communes. C'est ainsi que près de 114 logements ont bénéficié de travaux de rénovation énergétique de l'Anah (Agence nationale de l'habitat).

OPAH-RU 2013-2019 : 4M€ de subventions publiques et 8,3M€ pour le secteur du bâtiment

L'ensemble des travaux intervenus a bénéficié d'un très important soutien financier de l'ensemble des partenaires : Anah, Conseil régional, Conseil départemental et Cove. Le budget global des subventions publiques (suivi-animation et travaux) a ainsi presque atteint 4M€. Plus largement, la réhabilitation des logements a engendré plus de 8,3M€ de travaux dédiés aux artisans ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises du secteur du bâtiment, dont plus de 53% sont basées sur le territoire de la Cove (91% des entreprises ayant leur siège social en Vaucluse). Au-delà des résultats positifs, le travail mené à travers cette OPAH-RU et dans le cadre du PNRQAD a permis d'intervenir contre l'habitat indigne.

Soliha Provence

Soliha Provence avait été désigné par la Cove comme animateur du dispositif. Son rôle était

Écrit par le 23 juillet 2024

d'accompagner gratuitement les propriétaires, de la finalisation de leur projet jusqu'au versement des subventions en passant par le montage des dossiers financiers et les visites de contrôle. Il a veillé au bon fonctionnement de l'opération, a été présent sur le terrain pour des visites des logements et a tenu permanences et rendez-vous téléphoniques.